



## **Vous vous questionnez sur la faisabilité de votre projet d'installation Vous souhaitez solliciter Des prêts bancaires et/ou des aides à l'installation**

### **✓ Atouts**

- Approche multidisciplinaire par des conseillers aux compétences complémentaires (agroéconomistes, conseillers techniques, conseillers juridique ou environnement)
- Conseils intégrant la dimension réglementaire et administrative du projet (veille réglementaire des dispositifs aides DJA, PAC, PCAE...)
- Fluidité dans le parcours d'installation du créateur. Les conseillers d'entreprises interviennent à tous les stades de l'installation (PPP, Diagnostic, Business Plan et Plan d'Entreprise, Suivi Post Installation...)
- Prise en charge partielle du coût de la prestation par la Région Languedoc-Roussillon (Chambre d'agriculture labellisée par le Conseil Régional)

### **✓ Modalités**

- Intervenants : ingénieurs conseil en entreprise, conseillers techniques en productions végétales ou animales, juriste, urbaniste.
- Durée de la prestation : 3 à 6.5 journées en fonction de la complexité du dossier et de l'état d'avancement du projet.
- Tarifs et conditions de vente : nous consulter.
- Prestation individuelle.
- Lieu : en salle et sur le terrain.

### **✓ Restitution**

Livraison sous 1 an maximum à compter de la réception des pièces nécessaires à l'élaboration du dossier d'un compte rendu avec :

- Appréciation qualitative intégrant la démarche du porteur de projet (objectifs, stratégies), le contexte du projet (atouts/contraintes)
- Etude prévisionnelle sur 4 ans élaborée sur la base de références technico-économiques et/ou des potentialités de la structure à créer ou à reprendre.

### **Votre contact**

**Hubert Raynaud**  
Conseiller d'entreprise

04 66 04 51 47

06 15 64 87 70

Fax. 04 66 04 50 81

hubert.raynaud@gard.chambagri.fr

### **Vos besoins**

- Etre accompagné(e) dans votre réflexion sur votre installation en agriculture et obtenir des financements adaptés.

### **Notre offre**

- Compte-rendu permettant de connaître les éléments d'analyse (techniques, économiques, juridiques, fiscaux, réglementaires urbanistiques...) nécessaires à la prise de décision.
- Etude économique complète comprenant comptes de résultat, budget de trésorerie, plan de financement permettant de solliciter des concours bancaires et/ou des aides.

### **Notre méthode**

- Visite de l'exploitation et entretien individualisé avec un conseiller d'entreprise et un conseiller technique de la production principale envisagée.
- Intervention d'un conseiller spécialisé, si nécessaire, sur les aspect urbanistiques, juridiques, agriculture biologique, organisation du travail.
- Rédaction d'un compte rendu tenant compte du profil du porteur de projet (Motivations, objectifs, stratégies)
- Restitution d'une prévisionnel sur 4 ans (fiches technico-économiques par production, comptes de résultat, bilans, plan de financement et budget de trésorerie) permettant de solliciter un accompagnement bancaire et/ou les aides de l'état ou de collectivités territoriales (Région)

### **Notre engagement**

- Mettre à votre disposition les éléments pour faciliter votre prise de décision, poursuivre votre démarche d'installation et optimiser le financement du projet.
- Vous faire bénéficier de l'appui de conseillers spécialisés pouvant intervenir sur tous les aspects du projet.
- Vous garantir des règles de confidentialité sur la transmission des documents produits.

**Retrouvez l'ensemble de nos prestations sur  
[www.gard.chambagri.fr](http://www.gard.chambagri.fr)**

**Avec le soutien financier de**

